

Bruxelles, le 1^{er} septembre 2021

Belfius lance Belfius Equities Become
un compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities,
géré par Belfius Investment Partners SA

**pour investir dans des entreprises qui proposent des solutions visant à
contribuer au développement des enfants**

En ce début septembre, des milliers de jeunes retrouvent le chemin de l'école en Belgique. C'est le moment qu'a choisi Belfius pour présenter un tout nouveau Fonds du futur¹, qui vient compléter les **fonds d'investissement thématiques** déjà existants, **axés sur les grands défis de la société**.

Ce nouveau Fonds du futur devrait parler aux investisseurs attentifs aux entreprises qui proposent des solutions visant à contribuer au développement des enfants – pour former les adultes qui prendront soin du monde après nous, et des générations futures.

Qu'est-ce qu'un Fonds du futur ?

Un Fonds du futur propose d'investir dans des entreprises et/ou titres sélectionnés à la fois pour leur orientation sur un thème de société important, leurs perspectives d'avenir, et la qualité de leur gouvernance, en matière environnementale et sociétale notamment.

Un Fonds du futur donne ainsi aux investisseurs l'opportunité d'investir non seulement dans **des entreprises triées sur le volet**, mais aussi dans **un thème de société** qui leur tient à cœur. Il vise à faire bénéficier les actionnaires du potentiel de croissance des actions de sociétés qui proposent des solutions dans cette thématique, et à surperformer l'indice de référence.

Depuis deux ans, Belfius a déjà lancé **différents Fonds du futur**, qui abordent des sujets de société essentiels. Le dernier-né, Belfius Equities Become, permet d'investir dans des entreprises qui proposent des solutions visant à contribuer au développement des enfants.

Pourquoi un fonds axé sur le développement des enfants ?

Parce que les moins de 18 ans constituent un tiers de la population mondiale. Le monde compte plus de 2,2 milliards d'enfants ; près de 2 milliards d'entre eux vivent dans les pays en développement.² De multiples entreprises innovent pour répondre à leurs besoins.

¹ Un fonds, également appelé fonds commun de placement ou sicav (ici, Belfius Equities Become, compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities), est un instrument financier qui permet d'investir dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations, ...) en suivant une stratégie d'investissement déterminée.

Parce que les enfants sont l'avenir de l'humanité. Leur santé, leur sécurité, leur éducation, sont autant de clés d'un avenir meilleur. Or, il reste énormément de progrès à faire dans ces domaines. Par exemple :

- L'eau insalubre et le manque d'installations sanitaires tuent plus d'enfants que les guerres.³
- D'après la Banque mondiale (2018), 56 % des enfants nés aujourd'hui dans le monde n'atteindront pas la moitié de leurs revenus potentiels au cours de leur vie, parce que les gouvernements n'investissent pas efficacement dans la santé et l'éducation de leurs populations.⁴

Quelles entreprises ?

Become permet d'investir dans des entreprises innovantes qui proposent des solutions visant à contribuer au développement des enfants, en Belgique et dans le monde ; par exemple : accès à l'eau potable, hygiène sanitaire, nourriture saine en suffisance, soins de santé, logement abordable, éducation, infrastructure, sécurité, sport et loisirs, etc.

Le Fonds capitalise sur celles d'entre elles qui performant le mieux⁵, et qui démontrent les meilleures pratiques de bonne gouvernance. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) fait partie de la sélection, de l'analyse et de l'évaluation globale des sociétés. Le fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies), qui sont notablement exposées à certaines activités controversées, et qui collaborent avec des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs. Par ailleurs, le fonds aura une tolérance extrêmement faible aux sujets sensibles ou controversés vis-à-vis des enfants (par exemple: le travail des enfants). Pour plus de détails sur le processus ESG appliqué, rendez-vous en pages 4 et 5.

Pour qui ?

Avec ce nouveau compartiment dédié aux besoins des enfants, Belfius élargit encore son offre à destination des investisseurs qui cherchent à la fois de belles perspectives financières potentielles, et l'opportunité d'investir dans un fonds investissant dans des entreprises qui proposent des solutions visant à contribuer au développement des enfants, à partir de 25 euros.

Le compartiment Belfius Equities Become comporte des risques et des frais, et le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s). Il est destiné à toute personne physique ou morale, suffisamment avertie quant au risque inhérent aux marchés d'actions, qui comprend le type de risque du compartiment et l'accepte au regard de son propre profil d'investisseur. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans. Pour le détail des risques liés à ce compartiment, consultez également la rubrique 'Principaux risques' en page 5.

Au-delà de l'investissement

² Source : <https://www.humanium.org/en/children-world/#:~:text=Today%2C%20there%20are%20more%20than,life%20as%20their%20Western%20counterparts.>

³ Source : [Les enfants pris dans des conflits prolongés sont trois fois plus susceptibles de mourir d'une maladie transmise par l'eau que de la violence \(unicef.org\)](#)

⁴ Source : <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/10/11/if-countries-act-now-children-born-today-could-be-healthier-wealthier-more-productive>

⁵ Les sociétés sont évaluées par l'Investment Manager Candriam sous l'angle de 5 critères de qualité financière : qualité du management (gouvernance, stabilité et fiabilité de la direction, transparence, etc), croissance (la croissance de la société est-elle supérieure à celle du marché), avantage compétitif (offre meilleure que la concurrence, barrières à l'entrée, valeur ajoutée unique), création de valeur (rentabilité), levier financier (endettement raisonnable au regard des pratiques du secteur).

Chaque minute, 250 nouveau-nés viennent au monde. Dans nos régions, la plupart d'entre eux pourront grandir entourés de tendresse, de soins, et de tout ce qui est nécessaire à leur développement physique, mental, émotionnel. D'autres n'auront pas cette chance :

- En Belgique, 1 enfant sur 5 vit dans la pauvreté ; dans le monde, ils sont 1 sur 3.⁶
- Selon les estimations de l'UNICEF, 1,2 milliard d'enfants sont confrontés à la pauvreté dite multidimensionnelle : ils n'ont pas accès à l'éducation, à la santé, au logement, à la nutrition ou à l'eau. Un chiffre qui a encore gonflé suite à la pandémie liée au Covid-19.⁷

Le Groupe Candriam et/ou le Groupe Belfius pourront utiliser une partie de la rémunération qu'ils auront perçue, dans le cadre des services prestés, afin de générer un impact sociétal et contribuer au bien-être de ces enfants.

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose : Belfius Equities Become

Compartiment de la sicav Belfius Equities de droit belge, géré par Belfius Investment Partners SA.

Catégorie de produit



Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/categorieproduits.

Caractéristiques

- ISIN : BE6328359797 (Dis) et BE6328358781 (Cap)
- Durée : illimitée
- Prix de souscription minimum : 25 euros
- Valeur nette d'inventaire (VNI) : chaque jour ouvrable bancaire – publication sur le site Internet de BeAMA (beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire) ainsi que sur www.belfius.be/fondsdufutur avant 12h (heure locale). Les souscriptions après 12h se font à la VNI du jour ouvrable bancaire suivant.

Frais

- Frais d'entrée : maximum 2,5 %
- Conditions de lancement : frais d'entrée de maximum 1 % jusqu'au 30/9/2021 inclus
- Réduction de 10 % des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net, Belfius Mobile ou Belfius Tablet
- Frais courants : 1,92 %, dont 1,50 % de frais de gestion
- Frais de sortie : néant
- Frais de conversion : néant
- Droit de garde dossier-titres : néant
- Swing pricing : oui. L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le [prospectus](#).

⁶ Source : <https://www.unicef.be/fr/sensibilisation-et-communication/campagne-pauvrete-infantile>

⁷ Source : <https://www.unicef.fr/article/150-millions-denfants-supplementaires-plonges-dans-la-pauvrete-cause-de-la-covid-19>

Grâce au compartiment Belfius Equities Become, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des valeurs individuelles.

Politique d'investissement

Principaux actifs traités : Actions de sociétés opérant dans le monde qui proposent des solutions qui visent à contribuer au développement des enfants.

Stratégie d'investissement : Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Le fonds investit dans des sociétés innovantes qui proposent des solutions qui visent à contribuer au développement des enfants (p. ex. : accès à l'eau potable, hygiène sanitaire, nourriture saine et suffisante, soins de santé, logement abordable, éducation, infrastructure, sécurité, sport et les loisirs, etc.).

Ce fonds est un fonds de « conviction » : l'équipe de gestion sélectionnera rigoureusement un nombre limité d'actions émises par des sociétés de toutes capitalisations. Le fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés. Le fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées et qui collaborent avec des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Par ailleurs, le fonds aura une tolérance extrêmement faible aux sujets sensibles ou controversés vis-à-vis des enfants (ex. : le travail des enfants). Le processus d'analyse et de sélection s'accompagne également d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au [prospectus](#).

Valeur de référence (benchmark) : MSCI World All Countries (Net Return - dividendes nets réinvestis). Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice :

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés.
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque
- à des fins de comparaison de performance

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4 %. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont

importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement a été reprise du document 'Informations clés pour l'investisseur'. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).

Principaux risques

Indicateur de risque et de rendement synthétique : Niveau de risque 5. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 reflète le niveau de risque le moins élevé et le rendement potentiel le plus faible, et 7 est le niveau le plus risqué avec le rendement potentiel le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (tant augmenter que diminuer) et le niveau de risque le plus bas n'implique pas que l'investissement soit 'sans risque'. La volatilité, indiquée par ce niveau de risque, mentionne dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer.

* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est élevée, plus le risque lié au fonds et au rendement potentiel est important.

Risque de change Le fonds peut être influencé par les fluctuations des taux de change.

Risque lié aux produits financiers dérivés - La plupart des produits dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela les expose, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.

Risques liés aux pays émergents - Les marchés émergents connaissent une volatilité plus importante que les marchés plus mûrs parce qu'ils sont plus sensibles aux facteurs économiques et politiques et que les titres s'y négocient plus difficilement.

Risque de liquidité - Le fonds peut investir dans des actifs qui ne sont pas facilement négociables sur un marché. Cela peut influencer négativement la vente.

Risque de concentration - On parle ici de risque de perte en raison d'une concentration trop importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés.

Risque de durabilité - Fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

La liste des risques ci-dessus n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques pertinents liés au fonds et aux compartiments éventuels du fonds sont disponibles dans le [prospectus](#), dans le document Informations clés pour l'investisseur ou sur belfius.be/risques-investissements.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les revenus octroyés aux investisseurs particuliers en Belgique sont soumis à l'impôt des personnes physiques comme suit :

ISIN : BE6328359797 (Dis)

- Prémcompte mobilier : la plus-value éventuelle n'est pas soumise au prémcompte mobilier si le compartiment ne détient pas plus de 10 % en titres de créance en sous-jacent. Si plus de 10 % sont investis en titres de créance, un prémcompte mobilier de 30 % sera retenu sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en titres de créance.
- Prémcompte mobilier : 30 % de prémcompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- Taxe boursière : pas de taxe boursière à la sortie.

ISIN : BE6328358781 (Cap)

- Prémcompte mobilier : la plus-value éventuelle n'est pas soumise au prémcompte mobilier si le compartiment sous-jacent ne détient pas plus de 10 % de créances. Si plus de 10 % sont investis en créances, le prémcompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- Taxe boursière (TOB) : 1,32 % (max 4.000 EUR) lors du rachat ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même compartiment ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au prémcompte mobilier et à la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB), veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

Nous vous recommandons de lire le document '[Informations clés pour l'investisseur \(KIID\)](#)', le [prospectus](#) et la [fiche produit \(Cap\)](#), [fiche produit \(Dis\)](#) avant de prendre une décision d'investissement. Ils sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque et via belfius.be.

Notre service de gestion des plaintes (complaints@belfius.be), le Negotiator Claims (negotiation@belfius.be) et l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be), sont là pour vous aider.

Contacts presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be